

## Rapport de l'Observatoire citoyen des restes à charge en santé - mai 2014

22/05/2014

L'Observatoire citoyen des restes à charge en santé a été créé début 2013 par trois partenaires : • le Collectif interassociatif sur la santé (Ciss), le magazine 60 Millions de consommateurs, et la société Santéclair, spécialisée dans l'information et l'orientation dans le système de soins. Il a calculé que *"la somme restant à la charge du patient n'est en moyenne que de 26 € par séjour, dès lors qu'il dispose d'une couverture complémentaire".* Elle est en revanche supérieure à 500 € avant intervention de l'assurance complémentaire". Pour autant, l'Observatoire met en lumière trois *"inégalités très préoccupantes"* : entre les patients selon la couverture dont ils bénéficient, entre les hôpitaux selon le montant du tarif journalier de prestation, et entre les secteurs public et privé. Face *"à l'imprévisibilité des dépenses qu'elles entraînent"*, l'Observatoire appelle les *"pouvoirs publics de prendre les mesures nécessaires pour réduire les distorsions de tarifs constatées qui accentuent les inégalités d'accès aux soins"*.

**Consulter ici** le dossier de l'Observatoire citoyen des restes à charge en santé - mai 2014